Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 029-212902027-20260225-D2026250251-DE

DEPARTEMENT
du FINISTERE

ARRONDISSEMENT
de MORLAIX

Nombre de Membres :
- en exercice : 9
- présents : 8

Date de convocation
Le 18 Février 2026

OBJET : Vote du budget primitif 2026 – Reprise anticipée des résultats

Extrait du Registre des Délibérations du C.C.A.S.
de la Commune de PLOUNEOUR-MENEZ

Séance ordinaire du 25 Février 2026

L'an deux mille vingt six le 25 Février à 20 heures.
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Aline COAT, Conseillère déléguée aux affaires sociales Vice-présidente.

Présents :
- MARIE Sébastien - COAT Aline – ROBAIL Marie – GUILLERM Marie Anne - GEREEC Odile – GOARNISSON Marie-José -DOURMAT Martine – FLOCH Marie Josée

Absents excusés : MORVAN Stéphanie

Monsieur le président du Centre Communal d'Action Sociale présente, chapitre par chapitre, les dispositions du budget primitif relatif au budget CCAS pour l'année 2026, tenant compte de la reprise anticipée des résultats, faite au préalable du vote du compte de gestion indisponible à ce jour du fait de la panne générale d'HELIOS, logiciel de la Direction Générale des Finances Publiques.

Monsieur le Président indique que le budget primitif se décline comme suit :

- Section de Fonctionnement :

Dépenses :	8 363.00 €
Recettes :	8 363.00 €

- Section d'Investissement :

Dépenses	0.00 €
Recettes	0.00 €

Le Conseil d'administration, après avoir constaté les résultats de l'exercice 2025, adopte le budget primitif 2026 du Centre Communal d'Action Sociale à l'unanimité des membres présents, par 8 voix pour.

Pour extrait certifié conforme au registre
La Vice-Présidente,
Aline COAT

MAIRIE DE PLOUNEOUR-MENEZ